

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN
Épreuve orale à option
Jean-Pierre DE GIORGIO et Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 à 20 lignes à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire de mythologie, un atlas. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement quelques indications historiques ou mythologiques.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni.

Cette année, 25 candidats ont passé l'épreuve orale à option « traduction et commentaire d'un texte latin » (dont la note est couplée avec celle de l'épreuve d'histoire ancienne), soit un de plus qu'en 2017. La moyenne s'établit à 13,08, ce qui constitue une hausse considérable par rapport à 2017 ; le jury a été, de fait, agréablement impressionné par le niveau global des candidats lettres classiques de cette « promotion ».

Les notes les plus basses attribuées lors de cet oral ont été un 06 (César, *Bellum Gallicum*) et un 07 (Virgile, *Énéide* et Pétrone), mais le jury a également eu le plaisir de mettre un 20 (César, *Bellum Gallicum*), deux 18 (Tacite, *Annales* et Ovide, *Amours*) et deux 17 (César, *Bellum Gallicum* et Pétrone). On constate que la note n'est nullement liée à la difficulté réputée de l'auteur, non plus qu'à son caractère plus ou moins connu. De toute façon, comme toujours, le jury précise qu'il est absolument conscient du fait que la difficulté n'est pas la même pour tous les textes, et qu'il en tient évidemment compte dans sa notation.

Ce rapport commentera quelques éléments au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve.

-La 1^{re} introduction : c'est sans doute le moment qui, globalement, a été le moins réussi. Les candidats hésitent entre une introduction minimaliste (« ce texte est de César »), une pure reprise du billet de tirage et des éléments absolument inutiles (« Virgile, grand écrivain latin »). Cette première introduction est destinée à présenter très brièvement le texte que vous allez traduire et commenter. Il convient donc de préciser :

-le nom de l'auteur (éviter de dire « ce texte est de Virgile » ; préférer « le texte que nous allons traduire... »)

-la période à laquelle il a vécu ; éventuellement, s'ils sont utiles et pertinents pour le texte à commenter, quelques renseignements d'ordre historique ou biographique : par exemple, pour tel texte évoquant la mort de César, indiquer les raisons de son assassinat.

-le genre littéraire auquel appartient le texte à commenter : cela est très rarement fait d'emblée et c'est dommage, car de ce genre littéraire dépend en partie le commentaire qu'on en fera, selon que les « attendus » liés au genre ont été ou non respectés par l'auteur, par exemple.

-en quelques mots, le contenu du texte (« l'auteur montre que... / déplore que... / s'attaque à... / se félicite de ce que... / exhorte... à... ») et le ton adopté.

-La lecture du texte dans son ensemble : globalement, cette partie-là de l'épreuve a été satisfaisante cette année. Peu de fautes de lectures, pas de lectures hésitantes, pas non plus de lecture si emphatique qu'elle en devient ridicule. La plupart des étudiants, sur de la poésie, se sont efforcés de faire au moins quelques élisions, ce qui est bien.

-La traduction : là encore, comme le montre la moyenne, la prestation a été dans l'ensemble réussie et le niveau de langue jugé vraiment correct. Certains candidats, néanmoins, ont présenté des lacunes de grammaire : par exemple sur la particule interrogative enclitique *-ne* non reconnue, la conjonction *quominus* après un verbe d'empêchement nié, les différents types de systèmes conditionnels, la relative antéposée (ou l'attraction du relatif dans la relative), la relative au subjonctif, le passif impersonnel (*uentum est* traduit par « il est venu »), les usages du gérondif et ceux de l'adjectif verbal (et la substitution de l'un par l'autre), traduction de *suos, se, suum...* Le jury, bien entendu, parvient à faire le départ entre ce qui est de l'ordre de l'ignorance et ce qui relève de l'étourderie ou de la panique (*oscula* confondu avec *oculos, intellegebantur* traduit par un actif...).

Après la traduction, le jury propose au candidat de revenir sur certains points avant d'engager le commentaire ; traditionnellement, tous les candidats acceptent. C'est évidemment un moment difficile, car le candidat prend conscience de ses erreurs et doit y remédier en mobilisant ses connaissances. Beaucoup y parviennent (plusieurs erreurs, dues à la panique, ont été corrigées très vite, et le jury, dans ces cas-là, se rend bien compte que le candidat sait du latin) ; certains ont plus de mal, baissent les bras, s'affolent ou perdent pied. Il faut insister sur l'importance de cette reprise : le candidat doit savoir y faire preuve de réflexes, de vivacité, de pugnacité : rien n'est jamais perdu.

-Le commentaire : il commence par une deuxième introduction, qui n'est pas la reprise de la première. C'est le moment où le candidat annonce au jury, en une ou deux phrases, autour de quels axes, de quelles questions il va organiser son commentaire : cette deuxième introduction doit faire sentir au jury que le candidat a perçu les enjeux fondamentaux du texte, qu'il a compris quel est son intérêt, ce qui justifie le choix du jury de donner *ce* texte à commenter et non un autre. Traditionnellement, on donne ensuite le plan du texte ; attention à la façon de présenter ce plan : éviter les formulations du type « ce texte se *découpe* en trois parties », mais tâcher de le présenter de façon plus élégante et plus légère. Le commentaire proprement dit : le candidat a le choix entre le commentaire linéaire et le commentaire composé (très

majoritairement choisi, mais non impératif). Outre des commentaires assez largement paraphrastiques (les étudiants doivent bien songer que, s'ils en arrivent à dire "l'auteur dit que...", c'est mauvais signe), plusieurs maladresses sont très souvent commises :

-très souvent remarquée cette année, la volonté absolue de faire un commentaire composé en trois parties, ce qui – le texte étant assez bref – conduit très souvent à faire une troisième partie sur « l'art de l'auteur / l'art de la dramatisation / la mise en place d'une rhétorique... » (ce qui revient à distinguer fond et forme). Mieux vaut deux parties intéressantes que trois parties mal choisies.

-la volonté de plaquer sur le texte des souvenirs de cours sur tel ou tel point (c'est tentant et compréhensible, mais rarement payant) : une partie entière sur « Suétone historien » ou l'évocation d'éléments généraux sur les conquêtes romaines ne disent pas grand-chose de spécifique sur le texte en question ; toutes les scènes de comédie ne présentent pas forcément des personnages-types (certains jouent justement avec le code théâtral) ; tous les textes d'Ovide ne font pas preuve de misogynie (si tant est que certains en fassent preuve sans second degré...). Pour commenter un texte, demandez-vous plutôt ce que veut nous dire l'auteur et quels moyens stylistiques il mobilise pour ce faire, si ce qu'il dit est conforme à la *doxa* de son temps ou s'il est provocateur, quels codes du genre littéraire auquel il se frotte il respecte ou au contraire bouscule... Il est aussi impératif de maîtriser un certain nombre de termes littéraires, des éléments de civilisation ou de littérature : sur tels textes, on attend les mots "prosopopée" ou "paraclausithyron" ; pour tels autres, il faut savoir ce qu'est un *adulterium* ou un affranchi à Rome, quelles sont les obligations des matrones ; on doit s'interdire de parler de "récit" à propos d'une scène de comédie.

-Attention également aux commentaires un peu creux et ronflants, qui en règle générale indisposent le jury : dans tel texte de Pétrone, en quoi a-t-on "une impression de vertige" ? en quoi la liste des châtements auquel doit s'attendre l'homme adultère dans tel texte d'Horace ressortit-elle d'une "poétique de la liste" ? en quoi l'usage d'un hendiadyn rend-il le récit "efficace" ?

Enfin, la conclusion vient récapituler fermement les principaux aspects du commentaire et, si possible, proposer une ouverture ou un parallèle avec d'autres textes des littératures latine, grecque, française ou étrangère. Ce dernier aspect est malheureusement rarement présent, et d'autant plus apprécié si le parallèle se révèle pertinent (cela a été le cas, cette année, pour un parallèle fait entre le tout début du *Pro Caelio* et les *Lettres persanes*).

-La reprise du commentaire, pour des questions de temps, est le plus souvent réduite à quelques questions ponctuelles visant à faire préciser un élément, ou à attirer l'attention du candidat sur un aspect ou un parallèle qui lui auraient échappé. Là encore, quoique l'épreuve touche à sa fin, il faut savoir rester mobilisé et montrer ses connaissances.

Cette année, les auteurs proposés aux optionnaires ont été : César (*Bellum Gallicum*, *Bellum ciuile*), Cicéron (*Pro Caelio*, *De Oratore*), Horace (*Satires*), Ovide (*Amours*), Pétrone, Plaute (*Rudens*, *Amphitryon*), Suétone (*Vie de César*), Tacite (*Annales*), Térence (*Héautontimorouménos*), Tibulle, Virgile (*Enéide*). Ce corpus très classique ne présume en

rien des auteurs des prochaines années, qui peuvent aller jusqu'aux auteurs chrétiens et tardifs.